

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-2011

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 21 mars 2011, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 4-2011, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd18 à même la zone Pa5;
- QUE le règlement numéro 4-2011 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 13 avril 2011;
- QUE le règlement numéro 4-2011 est entré en vigueur le 18 avril 2011, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 21 avril 2011.

Danielle Caron, OMA
Greffière